

Commune de
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 04/2017

**Préavis pour
l'adduction en eau de
Lavey-les-Bains**

Lavey, le 15 février 2017

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de l'adduction en eau de Lavey-les-Bains.

Introduction

La Municipalité a récemment été informée, par le Service cantonal des routes, que des travaux de réfection sont prévus prochainement sur la Route des Bains. Ces travaux comprennent l'élargissement du gabarit de la route entre le carrefour proche de la STEP intercommunale et l'entrée en localité de Lavey-les-Bains. Le revêtement routier sera refait à neuf sur tout le secteur.

La réalisation de ces travaux, prévus en été 2017, motive la Municipalité à agir avec diligence pour continuer la mise en œuvre du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). L'élargissement du gabarit routier par le Canton implique des fouilles latérales en profondeur (jusqu'à – 63 cm). Elles serviront pour la mise en place d'une fondation routière qui recevra un revêtement (enrobés). Les frais liés à ces fouilles sont pris en charge par le Canton, ce qui permettrait des économies substantielles pour la Commune sur les fouilles nécessaires aux nouvelles conduites d'eau potable et pour le remplacement des conduites existantes.

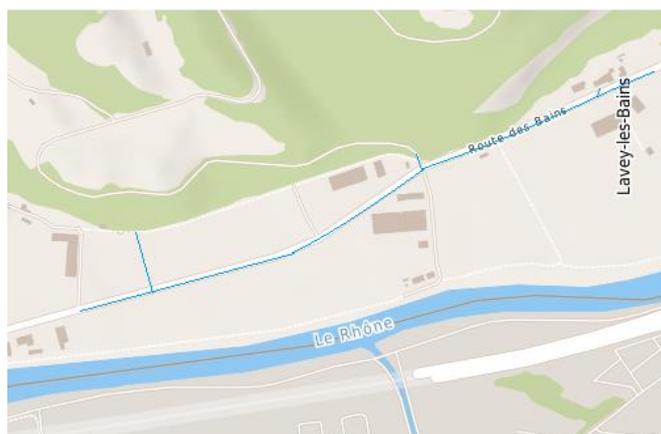
Ne pas réaliser les travaux d'adduction en eau de Lavey-les-Bains, avant ou pendant ceux prévus par le Canton, nous obligerait à respecter un délai de 10 ans sans ouverture sur la route ou d'autres travaux pour ne pas endommager le tronçon fraîchement refait.

Le caractère urgent pour l'exécution des travaux d'adduction en eau n'est basé que sur l'hypothèse de la réalisation des travaux cantonaux. Si ces derniers tardent ou ne s'effectuent pas, les travaux d'adduction seront postposés.

Descriptif des travaux

Les travaux d'adduction en eau consistent à mettre en place de nouvelles conduites d'eau potable pour créer des bouclages sur le réseau, des remplacements de conduites existantes et la pose de nouvelles conduites de transport pour assurer la sécurité autant sur l'alimentation en eau que sur la défense incendie.

Le secteur concerné par ces conduites va du carrefour de l'usine électrique jusqu'à l'entrée en localité de Lavey-les-Bains. Dans la mesure du possible, les fouilles seront réalisées en dehors des futurs enrobés, soit dans les banquettes, à l'exception du passage entre les bâtiments du Front bastionné (pas de place suffisante sous la banquette). Les conduites existantes en fonte ou en amiante-ciment seront remplacées par des conduites en polyéthylène (PE), comme actuellement sur le reste du réseau.



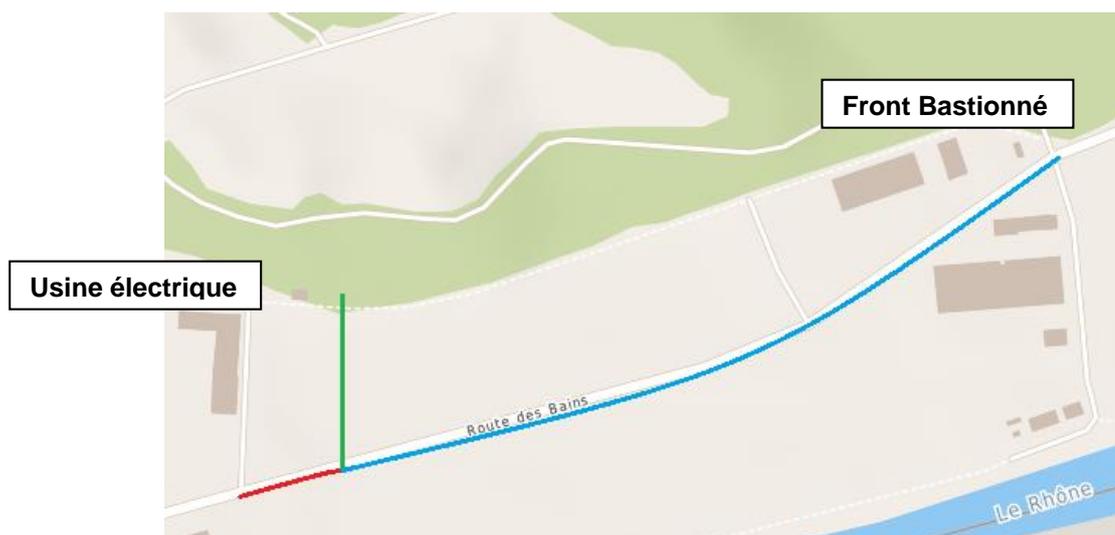
Solution proposée

Les travaux prévus consistent en la remise à neuf et le développement du réseau d'eau potable entre le carrefour avec la route de l'usine électrique et l'entrée de localité de Lavey-les-Bains.

Le concept suivant est proposé :

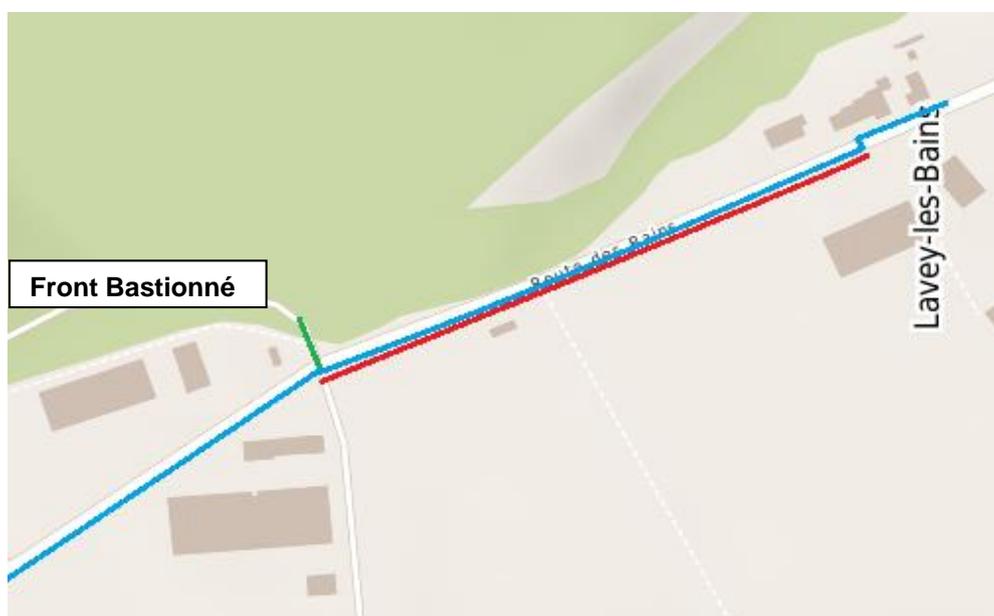
Du carrefour de la route de l'usine électrique jusqu'au carrefour du Front Bastionné

- Pose d'une nouvelle conduite Ø 204.6 sur 100 mètres environ entre la Route des Bains et le Chemin En Pied de Mont. L'objectif étant d'améliorer le bouclage en se raccordant sur une conduite existante sise sur le Chemin En Pied de Mont.
- Pose d'une nouvelle conduite Ø 130.8 sur 150 mètres environ
- Pose d'une nouvelle conduite Ø 204.6 sur 520 mètres environ



Du carrefour du Front Bastionné jusqu'à l'entrée en localité aux Bains

- Mise en place d'un jeu de vannes principales vers le carrefour du Front Bastionné. L'objectif étant de mettre en place un raccordement permettant l'alimentation de Lavey-les-Bains par le réservoir des Fourches.
- Pose d'une nouvelle conduite Ø 204.6 sur 290 mètres environ
- Remplacement de la conduite existante Ø 125 par une nouvelle conduite Ø 204.6 sur 350 mètres environ



En 2014 une conduite Ø 204.6 avait été posée pour raccorder un nouveau bâtiment. Raison pour laquelle il est nécessaire de nous y raccorder avec la nouvelle conduite. Ce raccordement nous oblige à traverser la route cantonale et par conséquent à nous plier au planning des travaux cantonaux.

Modalités

Durée des travaux :

Le début des travaux est subordonné au résultat de la mise à l'enquête publique du projet, à la validation du projet d'amélioration du réseau d'eau potable par les services cantonaux compétents (préavis positif), aux décisions de subventionnement, ainsi qu'à l'approbation du présent préavis. Au vu de ce qui précède, les travaux commenceront en juin 2017 et dureront deux mois environ, selon le calendrier prévisionnel ci-dessous.

Calendrier prévisionnel des travaux	
Date	Travaux
Juin 2017	Début des travaux (impératif pour se coordonner avec les travaux de réfection de la chaussée prévus par le Canton) Bouclage en eau potable (usine électrique au Front bastionné)
Juillet 2017	Conduite d'eau potable (Front bastionné à l'entrée de localité de Lavey-les-Bains)

Ce calendrier sera coordonné avec les travaux cantonaux et peut par conséquent être modifié.

Détail des coûts et subvention

Afin de pouvoir obtenir une estimation précise des coûts des travaux communaux, les prix unitaires des appels d'offres relatifs au quartier des Borbeux et de la Route Neuve ont été utilisés pour établir le devis général du projet. En effet l'annonce des travaux de réfection de la Route des Bains par le Canton a accéléré la présentation de ce préavis, ne laissant pas suffisamment de temps pour un appel d'offre. Une subvention de l'ECA standard de 10% est prévue.

Travaux Route des Bains Eau potable	Montant TTC	Subvention ECA TTC (environ 10 %)	Montant final TTC pour la commune
Génie civil	259'000.-	25'900.-	233'100.-
Sanitaire	252'000.-	25'200.-	226'800.-
Divers	21'000.-	0.-	21'000.-
Honoraires ingénieurs	70'700.-	7'070.-	63'630.-
Totaux	602'700.-	58'170.-	544'530.-

Remarques :

- L'estimation prend en compte les coûts des travaux, les différents honoraires et les divers.
- Les travaux proposés sont conformes au PDDE en vigueur.
- Les appels d'offre n'ayant pas eu formellement lieu, les coûts ci-dessus sont estimés à +/- 15%.
- Les frais pour le traitement des éventuels hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) contenues dans les enrobés bitumineux ne sont pas compris dans les devis.

Financement

L'essentiel des réserves étant utilisé pour financer le projet des Borbeux, il faudra recourir à l'emprunt pour financer ces travaux

Support des charges

Le niveau actuel des taxes permettrait de couvrir les charges d'intérêts et d'amortissement du présent investissement, ainsi que de ceux sollicités conjointement ou en cours de réalisation (PDDE quartier des Borbeux et Plambuit). Cependant, la Municipalité devra se déterminer sur une probable augmentation des taxes face à la nécessité de retrouver une certaine marge de manœuvre et d'anticiper les prochains travaux.

Synthèse

Eau potable

Total des travaux	Fr. 545'000.-
Imputation	Bilan, compte
	Investissement, compte 81.5040.4
Amortissement	Sur 30 ans, par le compte
Frais d'entretien	Compris dans l'entretien global du réseau
Emprunt	Fr. 545'000.- (taux estimatif de 1.5%)

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

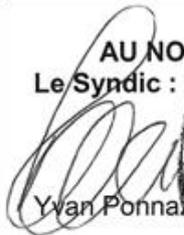
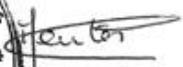
- vu le préavis municipal No 04/2017 du 15 février 2017
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux
- D'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 603'000.-
- De financer ce montant de la manière suivante :
 - Subvention de l'ECA Fr. 58'000.-
 - Conclusion d'un emprunt Fr. 545'000.-

- D'amortir l'investissement prévu sur une durée de 30 ans dès la fin des travaux (1^{re} fois en 2018), conformément au règlement sur la comptabilité des communes.

Adopté en séance de la Municipalité le 28 février 2017

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Le Secrétaire : 
Yvan Ponnaz  Mentor Citaku

The seal is circular with the text "MUNICIPALITE LAVEY-MORCLES" around the perimeter. Inside the seal is a coat of arms featuring a shield with a cross, topped with a crown and flanked by two figures. Below the shield is a banner with the words "LIBERTÉ ET PATRIE".

Annexes :
Situation générale

